

Réf: Dossier 394543

Avis de constitution

SOCIETE « ECOLE PRIVEE LA COLONNE DIVINE »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE , CITE
LAURIER 20 NON LOIN DU TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE , LOT 1862 ILOT 201, Lot 1862, Ilot 201

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/03/2025 reçus par Me DIAHORE-TOHOURI ANGELINE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE PRIVEE LA COLONNE
DIVINE »

Objet : La Création, la gestion et l'exploitation d'un établissement scolaire privé d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ;

- La formation et l'encadrement d'élèves ;
- L'achat de tous mobiliers et matériels didactiques pour l'exploitation de l'établissement ;
- Le transport et la restauration (cantine scolaire) d'élèves ;
- L'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte, la prise à bail, l'affermage, la gérance d'établissements, ou immeuble bâtis, bureaux ou magasins pouvant servir d'une manière quelconque à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE , CITE LAURIER 20 NON LOIN DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE , LOT 1862 ILOT 201, Lot 1862, Ilot 201

Dirigeant(s) Mme SEHI EPSE MAEGNON PAULE ANGELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01339 du 17/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17027/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

